



1 RAISON SOCIALE
(Siret : XXXXXXXXXXXXX)
GÉRANT
ADRESSE

2 Entreprise titulaire de la qualification
Chauffage +
Engagée pour la qualité d'installation de chaudières "haute performance énergétique"
Période couverte par le certificat : xx/xx/xx au xx/xx/xx

3 Police d'assurance responsabilité civile
- générale au xx/xx/xx : Numéro de police d'assurance - Assureur
- décennale au xx/xx/xx : Numéro de police d'assurance - Assureur

- 1** Les informations du professionnel (raison sociale, adresse, SIRET) doivent être identiques à celles présentes sur votre devis et votre facture
- 2** Assurez-vous aussi que votre artisan est bien qualifié dans le domaine des travaux concernés.
- 3** La date de signature de votre devis doit être couverte par la période de validité de la certification

➔ Numéro Chauffage + : CPLUS/XXXXX
Forme juridique : EURL
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 29 septembre 2022

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049



Chauffage + est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire CHAUFFAGE+ n° 015515885 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 12 septembre 2024 pour Chauffage +